

Tickets sports

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Octobre 2021



Activités encadrées par des éducateurs sportifs diplômés

Infos :

> en mairies déléguées

> ou auprès de

Freddy ROUSSELOT

06 11 94 14 80

Christelle SIONNEAU

06 70 10 70 61

tickets.sports@beaupreauenmauges.fr

Inscriptions en ligne sur :
www.beaupreauenmauges.fr
rubrique "Découvrir et sortir"

Programme des activités :

lundi 25 octobre 8-11 ans	14h30 / 17h	Sports émergents (tchouk-ball, kin-ball, poull-ball...)	Salle de sport, La Poitevineière
mardi 26 octobre 8-11 ans	14h30 / 17h	Sports collectifs (handball, football, basket-ball...)	Salle de sport, Jallais
mercredi 27 octobre 8-11 ans	14h30 / 17h	Jeux de raquettes (badminton, tennis de table, tennis....)	Salle de sport, Gesté
jeudi 28 octobre 8-11 ans	14h30 / 17h	Jeux aquatiques¹	Piscine, Beaupréau
vendredi 29 octobre 11-15 ans	13h30 / 16h45	Escalade² (Les Ponts-de-Cé, Salle « Climb-up »)	Départ : Piscine, Beaupréau

¹ Chaque enfant doit se présenter à la piscine avec, si possible, son maillot de bain et un bonnet ainsi qu'une gourde.

² Tenue de sport exigée, les cheveux longs devront être attachés. Prévoir également une gourde.

Attention : pass sanitaire obligatoire
pour les enfants de 12 ans et plus !

Le programme vous plaît ?
Inscrivez-vous et parlez-en autour de vous !

Informations pratiques :

› **Inscriptions en ligne :**

- › sur www.beaupreauenmauges.fr, rubrique "Découvrir et sortir", paiement à fournir le jour de l'activité ;

› **Pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet :**

- › en mairie déléguée, aux horaires d'ouverture habituels ;

› **Sur place :**

- › dans la limite des places disponibles : fiche de renseignements (ci-contre) et paiement à fournir le jour de l'activité ;
- › Tarif : **3 € par demi-journée ou 6€ par journée** (de préférence par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC).
- › Votre enfant pourra participer uniquement s'il a **remplit la fiche de renseignements via l'inscription en ligne. Le règlement est à remettre le jour de l'activité.**
- › Vos enfants doivent être **couverts par une assurance** (scolaire, extrascolaire ou responsabilité civile). La Ville pourra vous demander une attestation d'assurance si besoin.
- › La Ville de Beaupréau-en-Mauges se réserve le droit d'annuler les activités si il y a **moins de 5 enfants inscrits.**

Les activités sont proposées dans le respect des **gestes barrières** et des mesures gouvernementales.

Merci de prévoir une **gourde remplie** et de venir en **tenue de sport**. Il est conseillé aux enfants **d'apporter leur matériel.**